

2021-2022, année difficile pour Les Hauts de Montrouge, la Cave de Nogaro

Mais elle lui a permis de montrer sa résilience



2021-2022, année difficile pour Les Hauts de Montrouge, la Cave de Nogaro

C'est vrai, le vignoble des vignerons des Hauts de Montrouge (HDM) a été durement touché par les crises à répétition de 2022 : gel (de nouveau comme en 2021), plus grêle et sécheresse. Le 30 novembre 2022, réunie en assemblée générale, la Cave coopérative fait le point sur l'exercice qui va du 1er août 2021 au 31 juillet 2022 et constate les dégâts. Qu'on en juge :

81 750 hl récoltés en 2021 contre 130 000 en 2020,

10,02 millions d'euros de chiffre d'affaires contre 12,4 en 2020

résultat net de 46 000 euros contre 300 000 en 2020.

Dans son message à l'assemblée, le président Patrick Farbos note qu'il a manqué 37 % au volume de vin en vrac destiné au principal client et partenaire de HDM, Les Grands chais de France (GCF). En revanche, la vente du vin en bouteille est en progression, mais pas suffisamment pour compenser le manque de vrac.

Certification Haute valeur environnementale niveau 3 (HVE 3)

Les surfaces du vignoble certifiées en HVE 3 ont augmenté : au 31 juillet 2022, 61 de la récolte est certifiée. « L'objectif est de se rapprocher le plus possible de 100 % d'ici 2 ans ».

Mais Patrick Farbos remarque que les critères sont de plus en plus exigeants. Notons le traitement des plants à l'eau chaude, l'interdiction de toute utilisation d'insecticide et d'herbicide chimique pour les cahiers des charges des AOP. Patrick Farbos compte sur la solidarité des vignerons pour défendre leurs intérêts et, partant, les surfaces certifiées.

Heureusement, GCF accompagne HDM avec un prix adapté au manque de volume livré. Sachant que les coûts de vinification sont passés de 15,70 euros/ hl à 21,50.

Par ailleurs, HDM a remboursé le prêt garanti par l'État (PGE) de 1,4 million d'euros, car il n'y a pas de projet d'investissement en vue.

N'oublions pas le projet d'installation d'électricité photovoltaïque sur un espace à côté du siège de HDM : il reste à l'ordre du jour.

Conclusion

Selon le président de HDM, ladite coopérative vit en symbiose avec ses adhérents, en privilégiant leur revenu. Et avec son partenaire principal, GCF, la Cave poursuit un partenariat, qui est une histoire d'hommes et de femmes (donc solide).

Une bonne nouvelle : HDM fêtera ses 60 ans en 2023.

Intervention de Bernard Malabirade

Le président de la Chambre d'agriculture note que la vigne n'est pas la seule culture à avoir souffert des aléas climatiques : il cite la perte de 60 % des cultures fourragères. Il souhaite qu'il y ait une réflexion sur ces différents phénomènes, ainsi que sur l'irrigation des vignes, une tradition en Occitanie. Il souhaite un renforcement de la protection contre la grêle, qui connaît quelques trous.

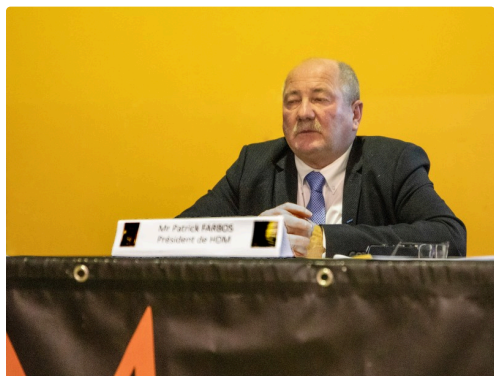
Lui aussi, il constate un durcissement des règles HVE. « Ils » rêvent d'une agriculture sans phytosanitaires : il y a beaucoup de pression, il faut trouver des parades !

Intervention de Xavier Vant, Directeur départemental des territoires

Xavier Vant reconnaît que la viticulture enchaîne les années difficiles, mais il assure que « l'État reste à vos côtés ». Après avoir distribué 1,1 million d'euros pour indemniser les producteurs de canards, il a débloqué 2 millions d'euros pour la grêle dans le GERS.

De plus, de grands changements sont attendus dans l'assurance.

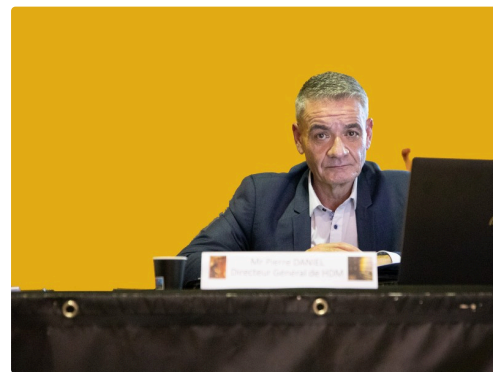
N.B. - Sur la photo du haut de page : Alexandre Doat, vice-président de HDM, Xavier Vant, Directeur départemental des territoires, Patrick Farbos, président de HDM et Pierre Daniel, Directeur général de HDM.



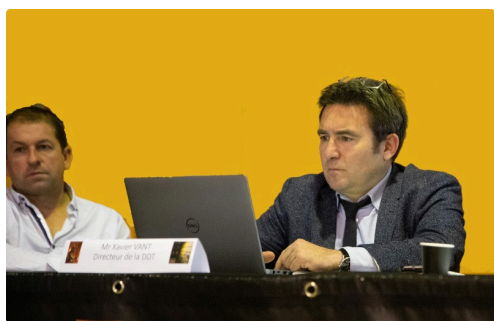
Patrick Farbos, président



Alexandre Doat, vice-président



Pierre Daniel, Directeur général



Alexandre Doat et Xavier Vant, Directeur départemental des territoires



Sylvie Fargal, expert-comptable



Bernard Malabirade, président de la Chambre d'Agriculture



L'assistance dans la belle salle de distillation